

PROVINCE DE LIEGE
Arrondissement de Verviers
Commune de SPA



AUTHENTI' CITY

RAPPORT COMMUNAL

2018

SOMMAIRE

Préliminaires	3
SYNTHÈSE du BUDGET	3
I. BUDGET ORDINAIRE	3
II. BUDGET EXTRAORDINAIRE	5
NOTE DEFINISSANT LA POLITIQUE GENERALE ET FINANCIÈRE DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2018	6
SYNTHÈSE DE LA SITUATION DE L'ADMINISTRATION	8
I. GENERALITES	8
II. ASSURANCES	9
III. POPULATION - ETAT CIVIL - PERMIS DE CONDUIRE - CASIERS JUDICIAIRES - ETRANGERS	10
IV. BIBLIOTHEQUE - LUDOTHEQUE	122
V. JEUNESSE – TOURISME – COMMUNICATION – JUMELAGE – EMPLOI – CLASSES MOYENNES – CULTURE – SPORTS – DYNAMISATION COMMERCIALE	15
VI. ENSEIGNEMENT (année scolaire 2016-2017)	20
VII. SERVICES SOCIAUX	26
VIII. TRAVAUX	31
IX. INFORMATIQUE	37
X. PERSONNEL	39

Préliminaires

En vertu de l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le projet de budget est accompagné d'un rapport.

Ce rapport

- comporte une synthèse du projet de budget de l'exercice 2019,
- définit la politique générale et financière de la commune pour le même exercice,
- synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune pour la période allant du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018.

SYNTHÈSE du BUDGET

Généralités

Le vote du budget est un acte essentiel de la vie communale.

Il détermine en chiffres la politique qui sera menée au cours de l'exercice à venir et les moyens financiers qui seront mis en œuvre pour y parvenir.

L'équilibre budgétaire global, tant au service ordinaire qu'au service extraordinaire, constitue le premier principe essentiel de la gestion financière. Il s'agit d'une prescription légale contenue dans les articles L1314-1 et L1314-2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

I. BUDGET ORDINAIRE

Fonction	Recettes	Dépenses	Situation nette
00 Recettes/Dépenses générales	481.262,56	11.985,25	469.277,31
02 Fonds	1.738.051,79	0,00	1.738.051,79
04 Impôts et redevances	8.490.700,38	135.000,00	8.355.700,38
05 Assurances	80.000,00	156.000,00	- 76.000,00
10-121 Administration générale	322.611,18	2.709.538,76	- 2.386.927,58
124 Patrimoine privé	6.787.609,35	1.674.617,10	5.112.992,25
13 Services généraux	20.000,00	165.784,30	- 145.784,30
3 Justice-Police	2.048,32	1.999.813,03	- 1.997.764,71
35-36 Pompiers	35.306,05	505.784,36	- 470.478,31
4 Communications-voirie-cours eau	208.073,31	2.477.351,89	- 2.269.278,58
5 Commerce-Industrie	520.246,56	1.293.841,40	- 773.594,84
6 Agriculture	116.923,62	33.051,25	83.872,37
70-72 Enseignement fondamental	258.128,98	518.172,45	- 260.043,47
73 Enseignement artistique et techn.	133.794,06	257.549,38	- 123.755,32
76-77-78 Educ.populaire et art.	445.904,32	2.944.389,35	- 2.498.485,03
767 Bibliothèque publique	131.293,98	524.548,90	- 393.254,92
79 Cultes	0,00	97.018,73	- 97.018,73
2-83 Sécurité Assistance sociale	1.074.643,73	3.273.966,04	- 2.199.322,91
84 Aide sociale et familiale	124.541,22	151.159,59	- 26.618,37
85 Emploi	70,00	20.021,18	- 19.951,18
870-872 Santé et hygiène	0,00	21.292,41	- 21.292,41
873-874 Alimentation-Eau	0,00	89.390,69	- 89.390,69
875-876 Désinfection-Nettoyage	103.061,77	1.257.786,31	- 1.154.724,54

877 Eaux usées	1.000,00	346.244,10	- 345.244,10
878-879 Cimetière-protection environ.	80.381,85	329.685,58	- 249.303,73
9 Logement-urbanisme	54.359,82	216.020,20	- 161.660,38
	21.210.012,85	21.210.012,85	0,00

L'exercice propre se clôture en équilibre et le boni général est de 3.516.722,83 € dont a été prélevé un montant de 117.490,41 € pour la libération des parts souscrites au capital de l'AIDE.

RECETTES :

Les recettes figurant au budget 2019 s'élèvent à la somme de 21.210.012,85 €.

Les recettes de Fonds s'élèvent à la somme de 1.738.051,79 € dont 1.634.849,95 € pour le seul Fonds des Communes.

La prévision du rendement des additionnels au précompte immobilier est estimée à la somme de 3.645.243,00 € et pour les additionnels à l'impôt des personnes physiques au montant de 2.687.650,46€.

Les recettes relatives au Décime additionnel à la taxe de circulation (118.245,86 €), au Complément régional (237.186,31 €) et à la Compensation PI Natura 2000 (3.015,75 €) sont pratiquement au même niveau que le rendement constaté en 2018.

En ce qui concerne les autres taxes communales non-additionnelles le rendement 2018 de celles-ci est pratiquement identique à la prévision 2019 hormis la taxe communale relative au contrôle de la zone bleue qui a été supprimée et dont on a confié le contrôle à un privé sous forme de concession. La recette est budgétée à l'article 124/16301 (recettes de location du patrimoine) pour un montant de 60.000 € ainsi que celle pour la concession du marché hebdomadaire et de la foire aux noix (31.700 €).

L'article 124/16301 prévoit dès lors pour 2019 une estimation totale de recettes de 6.516.725,77 €

Cette année, il faut signaler qu'il est nécessaire d'activer le crédit spécial de recettes préfigurant les dépenses non engagées de l'exercice (479.325,91 €) afin d'équilibrer le budget à l'exercice propre et de répondre ainsi aux prescrits de la circulaire budgétaire relative à l'élaboration des budgets communaux 2019.

DÉPENSES

Les dépenses du budget 2019 sont de 21.210.012,85 €.

Les dépenses de personnel s'élèvent à 8.320.473,65 €, celles-ci sont budgétées sans prévision d'indexation des salaires mais celles-ci incluent :

- la prévision du coût d'une année complète (80.769,30€) de la mise en place d'un régime de pension complémentaire (second pilier) en faveur du personnel contractuel,
- l'inscription à l'exercice propre (en plus de l'écriture aux exercices antérieurs) d'un montant de 61.015,00 € représentant l'avancement du paiement de la prime de responsabilisation dans l'année à laquelle elle se rapporte, cette mesure débutant en 2019.

Le poste prime d'assurance couvrant les accidents de travail a été par contre revu à la baisse (37.000 € au lieu de 80.000 €) suite au marché de service pour le renouvellement du portefeuille d'assurances de la Commune.

Les frais de fonctionnement d'un montant de 2.596.544,53 € sont pratiquement maintenus au niveau de 2018 malgré quelques dépenses nouvelles et indispensables : logiciel de gestion documentaire informatisée et de gestion informatisée des séances de conseil et collège communal, audit dans le cadre de la nouvelle réglementation générale de la protection des données (RGPD) par contre les prévisions pour les primes d'assurances couvrant les biens immobiliers, les véhicules

et les diverses RC sont diminuées de plus ou moins 40.000 € suite au renouvellement précité du portefeuille d'assurances de la Commune.

Les dépenses de transferts s'élèvent à 6.696.374,24 €.

Les dotations aux Zones de police, de secours et au CPAS sont en hausse soit une augmentation totale de 325.534,26 € tandis que la dotation à la RCA diminue de 50.000 €.

Une somme de 25.000 € a été inscrite à l'article 521/32101 et celle-ci découle de la mise en place d'une prime communale à l'installation d'un commerce.

Les dépenses de dette sont en hausse (3.596.620,43 €) par rapport à la prévision de 2018 cela résulte de l'inscription de charges complètes de la part communale en emprunt (intérêts et amortissements) d'investissements importants réalisés lors des derniers exercices budgétaires, , ne citons que l'aménagement de la place du Monument, l'aménagement des parking, façades et abords du hall omnisports, l'égouttage du chemin Henrotte, la restauration de la Galerie Léopold II, l'aménagement du piétonnier rues J. Gérardy et de l'Hôtel de Ville et les travaux du giratoire aux abords de la Villa Royale....

II.- BUDGET EXTRAORDINAIRE

Généralités

Le service extraordinaire du budget 2019 comprend l'ensemble des recettes et des dépenses qui affectent directement et durablement l'importance, la valeur ou la conservation du patrimoine communal, à l'exclusion de son entretien courant. Il comprend également les subsides et prêts consentis à cette même fin, les participations et placements de fonds à plus d'un an ainsi que les remboursements anticipés de la dette.

Le budget est présenté avec un déficit à l'exercice propre de 53.624,08 € mais avec un résultat général en boni de 2.431.235,67 € et ce compte tenu du boni des exercices antérieurs et des prélèvements.

Les investissements programmés pour 2019 (exercice propre et antérieurs) s'élèvent à la somme de 4.309.925,43 €, les subsides escomptés pour lesdits investissements se montant à 1.579.935,02 € il en résulte une part communale de 2.729.990,41 €.

Cette part communale sera financée par la conclusion d'emprunts pour un montant de 2.381.000 € et par prélèvement sur Fonds de réserve extraordinaire (y compris le FRIC) à concurrence de 348.990,41€.

Ces investissements respectent la balise d'emprunts part communale imposée par la Région Wallonne qui devient pluriannuelle et qui couvre l'ensemble de la mandature communale. Les communes peuvent dès lors emprunter pour un montant maximal de 1.200 €/habitant entre 2019 et 2024 soit 200€/habitant/an

NOTE DEFINISSANT LA POLITIQUE GENERALE ET FINANCIERE DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2019

Le budget ordinaire de la Ville de Spa, pour 2019, est présenté en équilibre, à l'exercice propre, pour un montant de recettes et de dépenses de 21.210.012,85 EUR.

Pour les raisons qui seront énoncées ci-dessous, nous avons dû avoir recours au crédit spécial de recettes préfigurant les dépenses non engagées de l'exercice à concurrence de 479.325,91 EUR.

En tenant compte des résultats des exercices antérieurs, le boni budgétaire s'élève à 3.837.416,64 EUR, soit, environ, 1.200.000 EUR de plus qu'en 2018.

Ce budget répond aux exigences du Gouvernement wallon.

1. Les recettes ordinaires

A l'exception du montant du crédit spécial évoqué ci-dessus, les recettes prévues à l'exercice 2019 augmentent peu par rapport à celles de 2018.

Les taux des taxes communales sont restés inchangés et nous avons supprimé certaines taxes d'un faible rendement pour la commune. Rappelons aussi que nous avons rendu la taxe sur la collecte et le traitement des déchets plus incitative, en en réduisant la partie forfaitaire, en vue d'encourager un meilleur tri des déchets.

Le rendement de la taxe additionnelle au précompte immobilier augmente légèrement sous l'effet, principalement, de l'indexation du revenu cadastral. Par contre, celui de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques se réduit. C'est la conséquence du « tax shift » opéré par le gouvernement fédéral. Nous avons souhaité que les contribuables spadois profitent pleinement de cette réforme fiscale et nous n'avons pas voulu, par conséquent, à la différence d'autres communes, la compenser, au niveau local, en augmentant, ne fût-ce que légèrement, le nombre de centimes additionnels à cet impôt.

La dotation de la Ville de Spa, dans le Fonds des communes, n'augmente que de quelques milliers d'euros. Rappelons, à nouveau, que les critères de répartition de ce Fonds nous sont défavorables puisque, notamment, notre activité touristique n'est pas prise en compte.

Soulignons que les recettes inscrites au budget ont été estimées avec beaucoup de prudence. Notamment, les produits des locations immobilières aux entreprises et aux ménages devraient sous-estimer nettement la réalité.

2. Les dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires devraient augmenter, en 2019, de plus d'un million d'euros, soit d'environ 5%.

Si cette évolution s'explique, en partie, par l'indexation des rémunérations du personnel et par les progressions barémiques, elle trouve principalement son origine dans des décisions prises en dehors du cadre de la commune :

- le passage progressif, sur cinq ans, de la cotisation de responsabilisation, des exercices antérieurs à l'exercice propre (61.015 EUR) ;
- l'augmentation de la dotation à la zone de secours (74.683 EUR) ;
- l'augmentation de la dotation à la zone de police (61.586 EUR) qui, au même titre que celle à la zone de secours, dépend largement de l'évolution des charges de personnel ;

- une hausse très importante de la contribution de la commune aux charges du CPAS à la suite, principalement, de l'explosion du montant des revenus d'intégration (189.264 EUR).

On ne peut pas passer sous silence les dépenses nécessaires qui ont été engagées, fin 2018, pour assurer l'indispensable redynamisation commerciale de Spa ainsi que l'impact de la souscription à un deuxième pilier de pension en faveur du personnel contractuel. L'intervention communale relative à ce deuxième pilier de pension sera diminuée, dans le courant de l'exercice, de la prime régionale qu'on ne peut, pas encore, inscrire au budget avant qu'elle soit définitivement fixée et, en 2020, par la prime fédérale.

En toute hypothèse, il sera indispensable de faire preuve, dans les mois qui viennent, d'une grande prudence lors de l'engagement de nouvelles dépenses.

3. Les dépenses d'investissement

Comme chaque année, des projets d'investissement, inscrits au budget de 2018, n'ont pas pu être réalisés, dans le courant de l'exercice, en raison de la longueur des procédures. Ils sont, tout naturellement, reportés au budget de 2019.

Les projets, inscrits au budget extraordinaire, sont, principalement, des projets qui sont largement subventionnés par d'autres niveaux de pouvoir (voûtes du Wayai, Galerie Léopold II et Pavillon Marie-Henriette, Digital Cities, ...).

Dorénavant, le montant de la balise d'emprunt sera fixé pour l'ensemble de la législature. Compte tenu de notre population, cette balise sera de 12.453.600 EUR pour les 6 ans (1200 EUR par habitant).

Le bon sens impose, tout naturellement, de ne pas engager totalement ce montant en début de législature.

4. Synthèse

Le budget 2019 se traduit par une hausse, assez soutenue, des dépenses, en raison, principalement, de décisions prises en dehors du cadre de la commune.

Les recettes, pour leur part, ont été évaluées avec beaucoup de prudence.

La balise d'emprunt, imposée par la Région wallonne, sur base des recommandations européennes, dans l'objectif, parfaitement raisonnable, de limiter le niveau d'endettement des pouvoirs publics, limite notre capacité à financer des projets d'investissement par emprunt.

Dans cette perspective, il est indispensable que la Ville dégage progressivement les moyens nécessaires pour financer directement, par elle-même, certains projets nécessaires à la conservation de son patrimoine et de ses équipements culturels et sportifs.

Tout sera mis en œuvre, lors de l'exécution du budget 2019, pour qu'il soit possible de trouver des moyens supplémentaires pour contribuer à cet objectif.

SYNTHESE DE LA SITUATION DE L'ADMINISTRATION

I. GENERALITES

Superficie/Habitants

Superficie de la commune : 3 988 ha 3a et 84 ca.

Nombre d'habitants au 01/10/2018 : 10.388 habitants

Mandataires élus

Composition des Collège et Conseil communaux

- **Joseph HOUSSA, Bourgmestre**, en charge de la Police administrative, Culture et de la Bibliothèque ;
- **Sophie DELETTRE**, 1^{re} échevine, en charge de la Famille, de la Petite enfance, de la Population, de l'Etat-civil, du Tourisme, du Thermalisme, des Classes moyennes, des Affaires économiques, du projet UNESCO et des Musées ;
- **Bernard JURION**, échevin en charge des Finances et du Personnel ;
- **Paul MATHY**, échevin en charge des Travaux, de l'Environnement, de l'Energie, du Patrimoine, des Cimetières, de la Sécurité routière, des Concessions, du projet UNESCO et du Bien-être animal ;
- **Francis BASTIN**, échevin des Affaires sociales, du Logement, des Sports, des Jumelages, de la Jeunesse, de la Santé, du Plan de Cohésion Sociale et du Plan Stratégique de Prévention et de Proximité ;
- **Pierre BRAY**, échevin de l'Enseignement, de l'Emploi, de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, de la Mobilité, de l'Informatique et de la Vie associative ;
- **Luc MARECHAL**, président du CPAS.

Conseillers (après divers changements intervenus en cours d'année) :

Messieurs André GOFFIN, Charles GARDIER, Luc MARECHAL, Jean-Jacques BLOEMERS, Luc PEETERS, Claude BROUET, Benoît DEVAUX, Madame Françoise GUYOT, Messieurs Frank GAZZARD et Wee Min KUO, Madame Marie STASSE (jusqu'au 30 août 2018), Monsieur Nicolas TEFNIN, Madame Joëlle DETHIER, Messieurs Laurent JANSSEN et Yves LIBERT.

Notons en sus :

- l'attribution de la matière « Unesco » conjointement à l'échevine Delettre et à l'échevin Mathy ;
- la confirmation que la matière « Communication » n'est pas attribuée à un échevin en particulier, mais qu'elle est gérée par le Collège dans son ensemble (c'est donc normal qu'elle n'apparaisse pas dans la répartition des attributions).

II. ASSURANCES

1. Polices et capitaux

Outre un contrat à court terme souscrit à l'occasion de voyages à l'étranger, la Commune de Spa gérait au 30 septembre 2018 un portefeuille global de 119 polices d'assurances souscrites auprès de P&V ASSURANCES (et en partie Ethias) et réparties comme suit :

Branche incendie	51 polices
Branche auto	40 polices
Branche R.C.	8 polices
Branche accidents travail	9 polices
Branche associations	3 polices
Branche tous risques	2 polices
Branche combinée scolaire	5 polices
Branche court terme	1 police

Les bâtiments communaux sont couverts pour un capital estimé à 198.939.514,90 € sur base de l'indice ABEX 775. Le complexe formé par les bâtiments du Casino et des Anciens Thèmes est à lui seul assuré pour un montant global de 106.122.047,1 €.

40 véhicules et 4 remorques constituent la flotte communale. Trois véhicules ont été mis en circulation.

2. Sinistres

Du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018, P&V ASSURANCES a ouvert 69 nouveaux dossiers, répartis comme suit.

Branche R.C.	23 dossiers
Branche combinée scolaire	24 dossiers
Branche bâtiment incendie	6 dossiers
Branche auto	4 dossiers
Branche accidents travail	12 dossiers

3. Renouvellement

L'ensemble des polices d'assurance de la Ville est en cours de renouvellement suite à un marché public approuvé par le Conseil communal le 21 juin 2018.

III. POPULATION/ETAT CIVIL/PERMIS DE CONDUIRE/CASIERS JUDICIAIRES/ETRANGERS

Au 31 décembre 2017 : 10.388 habitants

Pour le service population : 10.076

5.185 femmes : - 4891 hommes

Pour le service des étrangers : 296

155 femmes – 141 hommes

Pour le registre d'attente : 16

5 femmes – 11 hommes

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Permis de conduire

Permis de conduire : 449

Permis de conduire provisoires : 172

Permis de conduire international : 40

Casiers judiciaires

Bulletins de renseignements : 146 (Les BR ne sont plus délivrés par nos soins depuis le 01/05/2018)

Demande d'informations pour CJ modèle 596 al2 : 541

Passeports

Adultes : 334

Enfants : 70

Titres de voyages pour étrangers : 7

Cartes d'identité

Cartes d'identité Kids (belges - de 12 ans) : 253

Cartes d'identité E-Id (belges) : 1918

Cartes d'identité E-Id (Non belges) : 77

Cartes biométriques : 49

Attestation d'immatriculation : 10

Certificat d'identité pour étrangers : 32

Mouvements de la population

Population :

Mutations : 389

Entrées : 547

Etrangers :

Mutations : 28

Entrées : 75

Naissances

A Spa : 0

Hors Spa :

filles : 41

garçons : 41

Jugements d'homologation d'adoption : 1

Reconnaitances d'enfants : 33

Mariages

Dans la commune : 32

Transcriptions de mariages célébrés à l'étranger : 3

Divorces : 27

Décès

De spadois dans la commune : 75

De spadois hors commune : 87

Nationalité: 18

IV. BIBLIOTHEQUE - LUDOTHEQUE

Le lien à une base de données extérieure gérée par la Province de Liège ne nous permet pas de donner certains chiffres selon la période demandée (1^{er} octobre 2017 – 30 septembre 2018). Les statistiques effectuées par la cellule informatique liégeoise couvrent l'année civile 2017

Le rapport de la première partie concerne donc l'année civile 2017, la deuxième partie concernant les actions reprend par contre les données demandées.

1. ACQUISITIONS

2393 nouveaux documents ont été inscrits à l'inventaire dont :

1. 1.406 en section adultes
2. 880 en section jeunesse
3. 107 jeux à la ludothèque

2. PRÊTS

Nous devons attendre les statistiques annuelles réalisées par la cellule Osema de la Province de Liège pour connaître le nombre de documents que nous avons prêtés en 2018, nombre qui couvrira l'ensemble de l'année civile.

Les chiffres que nous donnons ici concernent l'année civile 2017 :

Lors de cette année, nous avons prêté un ensemble de 52.870 documents sur tout support. 12760 ont été empruntés par des jeunes de moins de 18 ans, 33.716 par des adultes (plus de 18 ans) et 3194 par des collectivités auquel il faut ajouter les 3200 documents prêtés aux bibliothèques.

A l'heure actuelle, il nous est impossible de chiffrer l'emprunt de documents numériques empruntés par nos lecteurs car ceux-ci sont assimilés à des usagers des Chiroux.

3. LECTORAT et USAGERS-SEJOURNEURS

La bibliothèque compte 2.157 lecteurs dont 837 jeunes (jeunes de moins de 18 ans).

A ces lecteurs individuels doivent être ajoutés les membres des 79 collectivités desservies par la bibliothèque ainsi que les usagers non-inscrits qui utilisent les autres services (PC : création de documents Word, Excel ; impressions de CV ; consultation d'Internet - Participations aux activités : voir point 5 - etc.).

Plus de 1000 personnes ont utilisé individuellement le matériel informatique mis à leur disposition par la bibliothèque auxquelles il faudrait ajouter les personnes qui se connectent gratuitement au Wifi de la bibliothèque.

3.190 personnes ont participé aux activités proposées par la bibliothèque (pour la période souhaitée)

4. COLLECTION ENCODÉE

En sus de l'encodage des nouveautés, nous avons continué l'encodage rétrospectif des collections et nous atteignons un nombre de 71.901 documents pour la collection globale.

1. Livres : 63458 (Fictions + documentaires Adultes et Jeunesses)
2. Bandes dessinées : 6.881
3. Livres lus : 302
4. DVD : 238
5. Jeux : 1022

A cela s'ajoutent 33 titres de revues et 5 quotidiens.

5. ACTIONS D'ÉDUCATION PERMANENTE

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la bibliothèque s'est mise en conformité avec le nouveau décret de 2009 et a été reconnue en catégorie 2.

Cette reconnaissance implique un nouveau « statut » pour notre service et de nouveaux challenges à relever pour son personnel. De bibliothèque locale, nous devenons opérateur culturel.

Si notre travail consiste toujours dans la mise à disposition de documents divers, sous diverses formes, et le prêt de ceux-ci, celui-ci revêt un caractère plus proactif, plus ouvert sur le monde et surtout sur les besoins de la population spadoise dans sa globalité.

Pour ce faire, nous avons établi un plan quinquennal de développement de la lecture, celle-ci restant notre principal objectif.

Ce plan a été décliné en deux axes prioritaires dégagés par une étude du territoire. D'une part, l'accent est mis sur la favorisation et/ou le développement des pratiques de lecture des publics précarisés (axe 1) et d'autre part, sur le développement de la pratique citoyenne (axe 2). Ces axes sont étayés par un plan d'actions.

Cette partie reprend les actions menées sur la période souhaitée à savoir du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018.

Actions menées dans le cadre de l'axe 1 :

- Visites de la bibliothèque, utilisations des ressources : recherches d'informations (livres et web), rédactions de textes sur PC, etc.
- Visite de la bibliothèque et de la ludothèque avec des élèves de l'enseignement professionnel (Saint Roch, Saint Edouard, ...).
- 10 Ateliers jeux menés aux Hirondelles.
- 5 Ateliers jeux menés à la ludothèque avec un public d'handicapés adultes (Les Alizés).
- Heures du conte : à la bibliothèque ou hors-les-murs, ce type d'activité nous permet d'entrer en contact avec un public varié et d'y poser des jalons pour des animations futures adaptées à une mixité sociale (*Lire dans les parcs, Carabistouilles, etc*).
- Participation à des actions grand public favorisant la mixité sociale et le contact intergénérationnel comme la *Nuit de l'Obscurité, Village gourmand, Journée de la jeunesse, Jeu t'aime, etc*.
- Mise à disposition des ressources et de locaux pour l'Accrochage scolaire
- Ateliers Philo (classe de 1^e/2^e primaire AR Spa Centre et Classe de 5^e primaire de Nivezé)

Actions menées dans le cadre de l'axe 2 :

- Visites de la bibliothèque par des classes de l'enseignement maternel, primaire et secondaire (une quinzaine de classes régulières).
- Heures du conte mensuelles à la crèche communale (Bobelinous) à la Maison de l'enfant (Badaboum)
- Animation pour les enfants de Récréà'Spa et à Petit Pas
- 8 séances de Carabistouilles (heure du conte pour les bébés, à la bibliothèque).
- Lire dans les parcs (5 séances sur l'été)
- Soirées jeux à la ludothèque et une délocalisée à Rahier
- Exposition des œuvres Yun suivi d'un échange avec le public
- Réalisation de bibliographies sélectives pour les programmes du Ciné-club et de la saison théâtrale du Centre culturel.
- Atelier d'écriture (Pendant le festival du théâtre)
- Echange entre une auteure (Marie Colot) et deux classes de 1^{ere} secondaire
- Participation au Conseil communal des enfants
- 8 Rencontres littéraires permettant de découvrir des auteurs belges et français, auteurs de polars ou de littérature « blanche ».
- 2 Conférences sur des thèmes d'actualité : Molenbeeck sur Djihad et Le harcèlement scolaire
- Cercle de lecture organisé chaque mois en partenariat avec l'association Coup de cœur
- Spectacles :
 - *Poule et petit coq* : pour les tout petits
 - *Phare du bout du monde* pour enfants à partir de 5 ans
 - *Si tu me disais viens* : pour adultes sur des textes de Karel Logist dans le cadre de la Fureur de Lire

L'ensemble de ces actions a touché 3.190 personnes auxquelles il faut ajouter les participants aux cercles de lectures et aux séances du ciné-club et aux pièces de la saison théâtrale organisées par le Centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont.

V. JEUNESSE – TOURISME – COMMUNICATION – JUMELAGE – EMPLOI – CLASSES MOYENNES – CULTURE – SPORTS – VIE ASSOCIATIVE – DYNAMISATION COMMERCIALE

Jeunesse

- **Liste des Jobs étudiants** – document disponible à l'Office du Tourisme, au Centre Jeunes, auprès du Fonctionnaire de Prévention (P.S.S.P.), du Plan de Cohésion Sociale (P.C.S.), à l'Administration communale et sur le site Internet de la Ville de Spa www.villedespa.be (continuellement mis à jour) ;
- **Subsides aux associations villageoises** pour un montant de 375 € : Creppe « Amicale du Plateau » (140 €), Salle l'Aurore de Nivezé (140 €), Winamplanche (95€) ;
- **Subsides au Centre jeunes** : 17.960 € + 5.000 € (subside complémentaire pour la réalisation du projet visant la participation des jeunes aux politiques locales de jeunesse) ;
- **Subside Amicale 1^{er} Lancier** : 200 € ;
- **Communication** pour de nombreuses organisations et opérations des services de jeunesse (Voir aussi « Communication »).

Tourisme

- La subvention allouée à l'Office du Tourisme de Spa s'élève, pour l'année 2017 à 125.000 €
- Outre des subventions allouées à différentes manifestations, la commune a organisé et/ou participé à l'organisation des manifestations suivantes :
 - Subvention Francofolies : 130.469,73 €
 - Subside asbl Belgomania pour le traitement des déchets (Francofolies) : 2.353,50 €
 - Subside au Rétro Mobile Club de Spa : 1.000 € + 4.000 € (subside complémentaire pour l'organisation de l'édition 2108 des Rétrofolies)
- Subvention concours Barman Junior Européen F : 150 €

Communication

- « **VilledeSpa.be** », le bulletin communal en partenariat avec UniMédia, distribué gratuitement en toutes-boîtes (6400 ex.).
- Édition de l'Agenda des manifestations spadoises pour le bulletin communal, le Collège communal, le Secrétariat, etc. Création d'une synergie entre les principales instances représentatives (Ville de Spa, Office du Tourisme, Centre culturel, Association des Commerçants spadois, Association des Restaurateurs et Hôteliers Spadois) pour une coordination des manifestations.
- Webmaster et gestion du site officiel de la Ville de Spa : www.villedespa.be : hébergement et maintenance 23.422,57 €/an.
- **Développement de sous-sites pour la Bibliothèque communale ainsi que pour soutenir la candidature de Spa à la reconnaissance de l'Unesco.**
- **Participation de Spa à l'Intercommunale IMIO**
- Gestion de la page Facebook de la Ville de Spa : plus de 1.439 « j'aime » (soit une progression de 19,48% depuis 2017)
- Gestion de la **communication des différents services communaux**, annonces : 199,46 €
- Création et gestion de galeries photos sous forme de reportages sur le site de la Ville
- Gestion **d'insertions publicitaires** dans la presse et de distributions toutes-boîtes à l'attention de nos concitoyens ; mise en place d'une synergie entre Spa-Theux-Jalhay pour des insertions publicitaires obligatoires (Europe, Wallonie, etc.). Facturation à tour de rôle.

Jumelage

- **Marché de Noël des villes jumelées, 15, 16 et 17/12/2017**
 - Fournitures (pralines, banderoles, cadeaux, etc...)* 290,50 €
 - Nuitées participants* 665,00 €
 - Repas* 750,00 €
 - TOTAL** **1.705,50 €**

 - **Réception délégation de Cabourg**
 - Frais de réception* 151,20 €
 - Frais de logement* 126,00 €
 - TOTAL** **277,20 €**

 - **Retrouvailles des Jumelages Franco-Liégeois du 18 au 21/05/2018**
 - Fournitures (pralines, vins, livres, divers)* 443,20 €
 - Frais de carburant* 42,00 €
 - Hébergement* 2.297,10 €
 - TOTAL** **2.782,30 €**

 - **Participation de Spa au marché de Noël à La Garde**
 - Frais de déplacement* 330,82 €
 - TOTAL** **330,82€**

 - **Voyage de Spa à Eguisheim 25 et 26 août 2018**
 - Fournitures Eguisheim (tartes, pralines, rosée de Spa)* 209,98 €
 - Intervention voyage à Eguisheim* 1.400,00 €
 - TOTAL** **1.609,98 €**

 - **Délégation La Garde septembre 2018**
 - Fournitures (pralines, boissons, apéritif réception)* 186,57 €
 - Prise en charge des représentants* 2.070,00 €
 - TOTAL** **2.256,57 €**
- TOTAL ECHEVINAT JUMELAGE** **8.962,37 €**

Vie Associative

- **Marché gourmand septembre 2018**
 - Frais de fonctionnement (location chapiteau, matériel électrique, publicité, animation...)*
 - TOTAL** **3.768,65 €**

Emploi

- **Bureau de l'Emploi et Maison de l'Emploi :**
 - **Frais de fonctionnement** (abonnement de téléphone et communications, quote-part ville téléphone) **724,35 €**
 - **Frais de fonctionnement** (photocopieur) **975,30 €**
 - TOTAL €** **1478,66 €**

- **« 5eme Printemps de l'Emploi » avril 2016**
 - Fournitures diverses** (repas bénévoles, sandwiches, boissons...) **1.508,18 €**
 - Insertion publicitaire** **586,33 €**
 - Charges locatives** **703,95 €**
 - TOTAL** **2.798,46 €**

TOTAL

4.227,12 €

La Maison de l'Emploi de Spa ouverte depuis le 2/7/2012 est le lieu privilégié d'accueil, d'information et de conseil sur toutes les questions liées à l'emploi :

- des offres d'emploi mises à jour au quotidien,
- démarches administratives (inscription/réinscription comme demandeur d'emploi, attestations, aide à la rédaction d'un CV...),
- recherches d'emploi grâce aux outils mis à la disposition des demandeurs d'emploi (téléphone, fax, ordinateur, photocopieur),
- conseils en matière de recherche d'emploi ou de formation,
- activités organisées en collaboration avec différents partenaires, etc.

Horaire :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - Les lundis et mercredis de 13h30 à 16h.

Classes Moyennes

- **Concours Spa Ville Fleurie 2017**
 - Bons d'achat en partenariat avec l'ACS. Quote-part Ville **120,00 €**
 - Facture Bontemps **230,00 €**
 - Fleurs **169,94 €**

 - Médailles concours Spa Ville Fleurie et illuminations **105,88 €**

- **Concours Spa Ville Lumières 2017**
 - Bons d'achat en partenariat avec l'ACS. Quote-part Ville **1.060,00 €**
 - Fleurs **146,10 €**

- **Subsides à l'Association des commerçants spadois** **1.000,00 €**

- **Package pour journée du client 2018** **608,03 €**

- TOTAL CLASSES MOYENNES** **3.439,95**
- Culture

- La subvention allouée au **Centre Culturel** pour l'année 2018 s'élève à **53 300,00 €**
- **Subsides aux associations culturelles 2018** **10 775,00 €**

- **Subsides pour manifestations culturelles**
 - Musique à Spa asbl : subside 2018 **7 950,00 €**
 - subvention 2018 (Festival Natura 2000), **200,00 €****TOTAL 8.150,00 €**

- **Subsides pour Festival de Théâtre de Spa 2018** **118 775,00 €**
- **Subvention tournoi d'éloquence** **160,00 €**

- **Organisation de manifestations culturelles (concerts, expo...)**
 - Fournitures pour expositions (Unesco, Patrimoine, etc...) **1.731,28 €****TOTAL 1.731,28 €**

- **Manifestations culturelles : prestations de tiers**
 - le **21/7 Prestation fanfare Te Deum** **800,00 €**
 - droits d'auteur pour fanfare **22,40 €**

- animation pour la nuit de l'obscurité

429,00 €
TOTAL 1.251,40 €

TOTAL CULTURE

194.142,68 €

Sports

Échevinat des Sports : dépenses du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018.

Outre les subventions allouées aux diverses sociétés sportives et manifestations sportives, la Commune a acheté quelques fournitures de bureau pour le prix du Mérite sportif pour 29,70 €, ainsi que des boîtes en Bois de Spa pour la remise des prix du tournoi de golf pour la somme de 1.311,10 €.

18^e Édition du « Guide du sport » 2018-2019 : le répertoire des clubs sportifs mis à jour sur le site de la Ville www.villedespa.be

Prise en charge de loyers pour occupation des installations sportives par divers clubs pour le « Centre Sportif La Fraineuse » - FWB : 1.862,50 € (2017) + 4.994,92 € (2018) = 6.857,42 €

Prise en charge de loyers pour occupation installations sportives par divers clubs au « Centre sportif de Warfaaz » : 11.802,48 € (2017) + 58.392,49 € (2018) = 70.194,97 €

Taek Won Do : 576 € (2017) + 1.344 € (2018) = 1.920 €

Le Soleil de Votre Retraite : 2.151 € (2017) + 4.647 € (2018) = 6.798 €

Archers : 706 € (2017) + 2.850 € (2018) = 3.556 €

Volley : 11.400 €

Tai Chi Chuan : 418 € (2017) + 968 € (2018) = 1.386 €

Karaté : 164 € (2017) + 1.656 € (2018) = 1.820 €

Budo : 187 € (2017) + 1.465 € (2018) = 1.652 €

Judo : 1.614,99 € (2018)

Jujitsu : 59 € (2017) + 874,50 € (2018) = 933,50 €

Badminton: 5.631 € (2018)

Basket: 1.691,99 € (2017) + 29.934 € (2018) = 31.625,99 €

Multisports for fun asbl: 800 € (2018)

Royal Spa Foot Renouveau (adultes) : 574 € (2017)

Spa Formation Football des jeunes : 574 € (2017) + 574 € (2018) = 1.148 €

Régie Communale Autonome – VILLET (location piscine pour cercle Royale de natation) : 2.199,38 € (2017)

Fournitures pour les bâtiments sportifs (Distri-Light S.A., Ardoises & Matériaux S.A., AMG Belgium Sprl, Debry-Coverpaint Sprl, Garsou S.A., Hubo, Gobert Matériaux, Verviers freins (entretien piste de skateboard), Ferme de Harzé (semences gazon pour le foot) : 4.168,91 € (2017) + 5.542,86 € (2018) = 9.711,77 €

Prestations de tiers pour bâtiments sportifs (Vinçotte asbl, ABC experts sprl) : 176,06 € (2017) + 739,88 € (2018) = 915,94 €

Entretien installations (Fraineuse, contrôle installations Bt terrains foot A et B, vérification installation de gaz (Vinçotte asbl) : 739,88 € (2018)

Electricité pour installations sportives (terrain de Basket) : 45,60 € (2017) + 135,69 € (2018) = 181,29 €

Frais pour activités sportives pour personnes âgées (Soleil de votre retraite) : 760,25 € (2017) + 1.222,15 € (2018) = 1982,40 €

Contrôle installation de gaz terrain de foot de Spa Vinçotte asbl : 176,06 € (2017)

Subventions spéciales :

Prix du Mérite sportif spadois saison 2016-2017 à titre individuel : 225 €

Prix du Mérite sportif spadois saison 2016-2017 à titre collectif : 225 €

Subventions aux sociétés sportives :

Tournoi de Basket : 200 €

Spa Fraineuse Volley Club : 250 €

Crêtes de Spa 2017 : 1.500 €

Tennis Club: 1.536,21 €

DG SPORT – Spa Rally: 30.000 €

Royal Spa Football Club Renouveau asbl : 15.000 €
Section des Plongeurs Autonomes : 120 €
Extra Trail asbl : 1.750 €
Trophy 12 : 100 €

Dynamisation commerciale

Pour la période du 16/08/18 au 30/09/18

- Recherche des données utiles à l'établissement du diagnostic de l'appareil commercial spadois :
 - Description/situation de la ville
 - Profil socio-économique de la population
 - Indicateurs du tourisme
 - Lancement d'une enquête de terrain auprès des commerçants
 - Inventaire des cellules commerciales vides
 - Evaluation de la typologie des commerces spadois
 - Comptage des places de parking

- Lutte contre les cellules vides :
 - Proposition de mise en place de primes communales d'installation de nouveaux commerces

- Attractivité des commerces spadois :
 - Collaborations avec l'Association des Commerçants Spadois : aide à la mise en place de Chèque cadeaux à utiliser dans les commerces spadois et à la création d'un nouveau guide du shopping

VI. ENSEIGNEMENT (année scolaire 2016-2017)

Enseignement fondamental

Population scolaire (au 15 janvier 2018)

	Ecole de Nivezé	Ecole de Creppe	Total
Niveau maternel	110 élèves	36 élèves	146 élèves
Niveau primaire	125 élèves	87 élèves	212 élèves

Répartition des classes et du personnel (au 15 janvier 2017)

	Ecole de Nivezé	Ecole de Creppe	Total
Niveau maternel	6 classes 7 enseignantes Mme C. COZAR Mme F. PONCIN Mme V. HOLLER Mme S. RUIZ Mme C. CANADA Mme L. CHARLIER	2,5 classes 3 enseignantes Mme L. PUTZEYS Mme V. ANDRES Mme L. CAMINO	8,5 classes 10 enseignantes
Niveau primaire	6 classes 7 enseignants Mme M-N HERREMANS Mme C. HENRION Mme N. GRIGNARD Mme C. HURDEBISE Mme C. COURBE Mme V. STASSART Mme S. LEEMANS	4,5 classes 5 enseignants Mme M. BORGUET Mme F. HERMAN Mme M. DUCHENE M. L. BERTHOLET Mme L. MARECHAL	9,5 classes 12 enseignants

- + 1 chef d'école : Mme V. PARMENTIER
- + 2 secrétaires mi-temps : Mme V. SALMON et Mme M. DEBLOCK
- + 2 maîtres spéciaux d'éducation physique : M. B. BRAGARD et Mme F. PEETERS
- + 2 maîtres spéciaux pour l'enseignement de la seconde langue : Mme V. LAMBERT et M. J-P.PLUNUS
- + Maître spécial pour l'enseignement de la morale laïque (Melle E HENDRICKS), de la religion catholique (Mme V. LEIDGENS), de la religion protestante (Mme J. BESANCON) de la citoyenneté (M. A. BEAUVE)
- + 1 maîtresse spéciale de psychomotricité (Mme M. DELEPIERE). + 5 heures organiques

Rapport d'activités 2017/2018 pour les écoles communales

* Jeudis midi : chorale à Creppe

*07 octobre : souper rentrée

*16 octobre : participation à la fête du village de Nivezé

*27 octobre : halloween

*07 novembre : Théâtre au centre culturel P3, P4, P5, P6

*06 décembre : visite de saint Nicolas au casino, projection d'un film pour les 2 écoles

*11 décembre : participation à la flamme de l'espoir

*12 décembre : cap sciences pour P5 et P6 Nivezé

*15 décembre : marché de Noël Nivezé

- * 29 janvier : visite Athénée et hôtellerie P6
 - * février : carnaval fête Creppe
 - * 09 mars : Opéra P5 et P6 Nivezé
 - * 21 mars : tambours de la paix
 - * 22 mars : nettoyage de printemps à Nivezé
 - * 24 mars : grand feu à Creppe
 - * 30 mars : P5 et P6 animation avec des personnes handicapées : karaoké
 - * crêtes de Spa
 - * 17 avril : théâtre au centre culturel P1, P2
 - * 20 avril : spectacle eurovision par les enfants de Creppe au Théâtre de Spz
 - * 22 avril : course d'orientation à Nivezé
 - * 24 avril : construction d'un arbre à insectes à Nivezé avec ouvrier ville
 - * mai : compétition de natation
 - * 26 mai : fête école de Nivezé
 - * 23 au 25 mai : Wégimont P1 et P2 Nivezé
 - * 26 mai : inauguration cabane réalisée tout au long de l'année par les P6 de Nivezé
 - * 12 juin : théâtre maternelles
 - * 22 juin : journée Adeps pour les P5 et P6
 - * 22 juin : Forestia P1 et P2 Nivezé
 - * 25 juin : 2^{ème} rencontre avec les handicapés P5 et P6
 - * 25 juin : remise des CEB
 - * 26 juin : Journée sportive P3, P4, P5, P6 Nivezé
 - * 26 juin : excursion Bobejannland pour école Creppe
 - * 26 juin : nuit à l'école pour les M3 Nivezé
 - * 25 juin : visite de l'académie pour primaires et M3
 - * 28 juin : journée récréative pour les M1 Nivezé
 - * 28 juin : Blégny mine P3 et P4 Nivezé
 - * juin : équitation M2 Nivezé
 - * juin : visite à la feremette pour les M3 Nivezé
- Vtt, tennis de table, parc école pendant l'année

Enseignement artistique.

- **Population scolaire au 30.09.2018 :**
 - Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace : 468 élèves
 - Domaine de la musique : 507 élèves
 - Domaine des arts de la parole et du théâtre : 213 élèves
 - Domaine de la danse : 122 élèves

- **Nombre de périodes subventionnées pour l'année scolaire 2018-19 :**
 - Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace : 136 périodes/semaine
 - Domaine de la musique : 253 périodes/semaine
 - Domaine de la danse : 12 périodes/semaine
 - Domaine des arts de la parole et du théâtre : 55 périodes/semaine
 - Direction et personnel auxiliaire d'éducation : 1 directeur tps plein, 1 sous-directrice tps plein et 2 surveillantes éducatrices à mi-temps chacune.

- **Nombre de périodes à charge du budget communal pour l'année scolaire 2018-19 :**
 - Domaine de la danse : 2 périodes/semaine récupérées auprès de la commune de Jalhay.
 - Domaine de la musique : 2 périodes/semaine récupérées auprès de la commune de Jalhay.
 - Personnel administratif : 1 employée d'administration APE mi-temps.

- **Personnel :**

- I. **Corps professoral au 01.09.2018**

- Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace

- 9 professeurs de formation pluridisciplinaire : Mmes et MM. Ch. BAUDIN, S. CALMANT, M. GODELAINE, Alb. GUIDOLIN, J. GUTTMAN, Z. JACQUIN, Ph. JARBINET A-S. RAULIN et Ad. ZINCK.

- 1 professeur de volumes, spécialité sculpture : Mme Ad. ZINCK

- 1 professeur de recherches graphiques et picturales, spécialité peinture : Mme M. GODELAINE

- 1 professeur de recherches graphiques et picturales, spécialité dessin : M. Ph. JARBINET

- 1 professeur d'image imprimée, spécialité gravure : M. Alb. GUIDOLIN

- 2 professeurs d'image imprimée, spécialité photographie : MME J. GUTTMAN, M. Fr. MATERNE

- 1 professeur de métiers d'arts, ébénisterie : M. A. GUIDOLIN

- 2 professeurs d'histoire de l'art et analyse esthétique : MM. Th. MARTHUS et M. NERA.

- Domaine de la musique

- 6 professeurs de formation musicale : Mmes R. BRIXHE, V. DEMBLON, C. JEMINE, L. MARECHAL, M. PIROTTE et M. Fr. WANLIN.

- 3 professeurs de chant d'ensemble : Mmes L. MARECHAL, V. DEMBLON, Sc. MAWET

- 4 professeurs de formation instrumentale, spécialité piano/claviers : Mmes N. BONHOMME, M. CADET, S. NEUFORGE et M. St. SANTE

- 2 professeurs de formation instrumentale, spécialité guitare : B. ZONDERMAN et Fr. AUBINET

- 1 professeur de formation instrumentale, spécialité violoncelle : Mme S. PIRARD

- 2 professeurs de formation instrumentale, spécialité clarinette/saxophone : M. X. CAUCHETEUX, et Mme EI. CADIAT

2 professeurs de formation instrumentale, spécialité flûte traversière/piccolo : Mmes S. CELINA et B. MASSENAUX
2 professeurs de formation instrumentale, spécialité violon/alto : Mmes S. de BOURNONVILLE et M. CADET
1 professeur de formation instrumentale, spécialité trompette/cornet : M J. PAUELS
1 professeur de formation instrumentale, spécialité trombone/tuba : M. Fr. WANLIN
1 professeur de formation instrumentale, spécialité percussions : M. D. ARENS
1 professeur de formation instrumentale, spécialité flûte à bec : Mme A. CARNEIRO
1 professeur de formation vocale : Mme Sc. MAWET
3 professeurs d'ensemble instrumental : M. X. CAUCHETEUX, Mme S. PIRARD, Mr S. SANTE
1 professeur de musique de chambre instrumentale : M. St. SANTE
1 professeur d'histoire de la musique et analyse : M. M. NERA
1 pianiste chargée de l'accompagnement piano : Mme S. NEUFORGE

Domaine des arts de la parole et du théâtre :

4 professeurs de diction/déclamation : M. Fr. BINON, Mmes C. d'HUART, J. LALLEMEND, A. SALMON
4 professeurs d'art dramatique : Mmes C. d'HUART, M. MEUNIER, A. TOSSINGS, N. HAESBROECK
5 professeurs de formation pluridisciplinaire : M. Fr. BINON, J. LALLEMEND, M. MEUNIER, A. SALMON, A. TOSSINGS

Domaine de la danse :

1 professeur de danse classique : Mme S. JAMOTTE
1 professeur de danse jazz : Mme S. JAMOTTE

II. Personnel non chargé de cours au 01.09.2018

Directeur : M. N. HAESBROECK
Sous-Directrice : Mme Cl. LECHARLIER
Surveillantes-éducatrices : Mmes M. LECOCQ et M.-C. MANZANO

III. Mouvement dans le corps professoral en septembre 2018 :

- Démissions :
 - Mme T. CAUCHETEUX pour 8 périodes de formation musicale càd l'entièreté de sa charge ;
 - M. E MEDOL pour 2 périodes de musique de chambre.
- En congé pour toute l'année scolaire 2018-19 : Mmes A. CRAHAY et D. DELHEZ, MM Er. MEDOL et Th. DELPHIN-POULAT

IV. Transports en commun en 2017-18 :

Dix membres du personnel ont utilisé les transports en commun/la bicyclette demandant un remboursement.

• **Résultats au 30.06.2018 :**

Domaine de la Musique

- Nombre de certificats de fin de filière(s) : 73
- Nombre de réussites : 412
- Nombre d'échecs : 31

Domaine des Arts de la Parole

- Nombre de certificats de fin de filière(s) : 26
- Nombre de réussites : 215
- Nombre d'échecs : 24

Domaine de la Danse

- Nombre de certificats de fin de filière(s) : 2
- Nombre de réussites : 93
- Nombre d'échecs : 21

Domaine des Arts graphiques, visuels et de l'Espace

- Nombre de certificats de fin de filière(s) : 18
- Nombre de réussites : 122
- Nombre d'échecs : 47

NB : Huit membres de jury extérieurs ont été dédommagés pour leurs trajets et prestations en janvier et mai 2018

• **Principales manifestations organisées d'octobre 2017 à Septembre 2018**

- 25.11.17 : concert du Variety Orchestra à Seraing ;
- 08.12.17 : Starmania Redux au Centre culturel de Spa ;
- 14.12.17 : Expo-Vente « les Petis Formats » au Waux-Hall ;
- 20.12.17 : Concert de Noël de l'Académie à l'église de Jalhay ;
- Evaluations 1^{ère} session, Spa
 - 15.01.18 : danse classique
 - 16, 17, 18, 19 et 24.01., 08.02.18 : Arts de la parole
 - 18.01.18 : chant, flute traversière, trompette
 - 24.01.18 : ébénisterie, sculpture, percussions
 - 19.01.18 : formation pluridisciplinaire APVE, piano
 - 27.01.18 : danse jazz
 - 29.01.18 : photographie, flute à bec
 - 30.01.18 : dessin, peinture
 - 31.01.18 : violoncelle
- 02 au 31.03.18 : expo classe de photo « Regards sur Fagnes » à Stavelot ;
- Auditions de printemps, Spa
 - 07.03.18 : trompette, piano, percussions, trombone et tuba à Jalhay
 - 09.03.18 : guitare et piano
 - 14.03.18 : flute traversière et violoncelle
 - 15.03.18 : trompette et chant
 - 19.03.18 : guitare et flute à bec

20.03.18 : saxophone et violon
21.03.18 : trombone, tuba, percussions et piano
24.03.18 : clarinette et piano
28.03.18 : flute traversière et violon, adultes et débutants

- 11.03.18 : concert du Variety Orchestra
- 28.03.18 : Improse, Salon gris du Centre culturel, Spa.
- 13 et 14.04.18 : Spectacle « Et nous dans tout ça » dans le cadre de l'expo « Guerre et paix » au Pouhon Pierre le Grand ;
- 27.04.18 : spectacle : Titouan et Calico Jack par des élèves de formation musicale au Petit théâtre du Centre culturel de Spa ;
- 29.04.18 : Gala de danse au Petit théâtre du Centre culturel de Spa ;
- 09.05.18 : spectacle « Bling-bling bric à brac » au Petit théâtre du Centre culturel de Spa
- Evaluations de fin d'année, Spa - Jalhay
 - 17.05.18 : flute traversière
 - 23.05.18 : violoncelle
 - 24.05.18 : piano
 - 25.05.18 : arts plastiques, visuels et de l'espace
 - 26.05.18 : clarinette, saxophone
 - 28.05.18 : guitare
 - 29.05.18 : percussions, déclamation
 - 30.05.18 : chant et formation musicale
 - 31.05.18 : trombone, tuba, formation musicale, diction
 - 04.06.18 : flute à bec, formation musicale, diction, art dramatique
 - 05.06.18 : formation musicale, diction
 - 07,11, 13, 14 et 25.06.18 : formation musicale
 - 12.06.18 : diction
 - 13 et 26.06.18 : déclamation et art dramatique
- 11 au 13.05.18 : stage de cyanotypie (phot, procédés anciens) ;
- 26.05.18 : expo annuelle arts plastiques et parcours artistique, Waux-Hall ;
- 06.06.18 : spectacle « Un jour en musique » par des élèves de formation musicale et instrumentale au Salon gris du Centre culturel ;
- 24.06.18 : Le Variety Orchestra fête la musique dans les galeries Léopold, Parc de 7 heures
- 23.06.18 : Remise des prix au Centre culturel, Salon bleu Spa
- 25.06.18 : animations 4 domaines pour les 3 écoles fondamentales de Spa ;
- 27 au 31.08.18 : stage « Les BALivernes du petit chaperon rouge »
- 01 au 30.09.18 : expo des élèves du domaine des arts plastiques à l'Office du Tourisme de Jalhay-Sart.
- 03.09.18: journée accueil temps libre, à école de sart, commune de Jalhay : découverte différents cours de l'Académie.

● **Examens d'aptitude :**

Deux candidates ont présenté l'examen d'aptitude à l'enseignement pour le cours de formation pluridisciplinaire en arts plastiques, visuels et de l'espace le 22.11.17.

● **Commission paritaire locale :**

La Commission paritaire locale s'est réunie en date des 4 octobre 2017 et 18 avril 2018.

● **A.S.B.L. annexe à l'Académie :**

L'asbl « Les Amis de l'Académie René Defossez de Spa » poursuit ses objectifs :

- Achat et location d'instruments
- Organisation de visites, voyages culturels et stages en collaboration avec l'académie
- Collaboration financière et logistique aux diverses manifestations.

VII.- SERVICES SOCIAUX **AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT**

SOLEIL DE VOTRE RETRAITE : nombre d'inscrits : 162 personnes.

Activités sportives pour les Seniors à partir de 55 ans, les cours sont assurés par une animatrice sportive de janvier à juin et d'août à décembre.

Activités proposées :

Aquagym, gymnastique d'entretien – badminton et Net-Volley Ball et promenades. Outre les activités sportives, les Seniors avec leur animatrice se retrouvent autour d'activités extra-sportives :

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la cotisation annuelle est de 50,00€ pour les spadois et de 100,00€ pour les non spadois.

Activités spécifiques :

Le 29/08/2018, excursion à Château de Beloeil - Mons

Participation de 48 personnes.

L'organisation d'un goûter de Noël est prévue en décembre pour tous les membres en ordre de cotisation.

PRIME PERSONNES HANDICAPEES

Une prime de 40 € est octroyée pour les personnes handicapées reconnues à 80% au moins ou ayant une réduction d'autonomie de 12 points minimum. Celle-ci est réduite de moitié si le bénéficiaire arrive ou quitte la commune au cours du 1^{er} semestre de l'année de référence. Elle est uniquement payable à la personne handicapée qui ouvre le droit et s'éteint de par son décès.

Le nombre de primes accordées pour l'année 2018 : **96** primes de 40 € et 1 prime de 20 € soit pour un montant total de 3.860 €.

DELASSEMENT DES PERSONNES AGEES et HANDICAPEES

14.06.2018 : Excursion annuelle à Blankenberge : 136 personnes (2 cars). Repas du soir offert par la Ville.

19/09/2018 : Spectacle avec goûter (Grande Salle des Fêtes du Centre Culturel) destiné aux personnes pensionnées (60 ans minimum) et handicapées spadoises.

Cette année, nous avons fait appel à l'ASBL NK PRODUCTIONS représenté par Mr Nicolas Pick

Le nombre de participants s'élève à **119** personnes.

Théâtre gratuit pour les personnes du 3^{ème} âge et handicapées spadoises :

Le 25/02/2018 dans le 'Petit Théâtre' du Casino : « Coaching fantaisie ».

Participation de 90 personnes.

3 pièces de théâtre, dans le cadre du Festival de Théâtre de Spa :

Le 10/08/2018 au Théâtre Jacques Huisman « So20 » Places limitées à 20 personnes.

Le 14/08/2018 sous chapiteau Parc de 7 Heures « Strach ». Places limitées à 20 personnes

Le 15/08/2018 sous chapiteau Parc de 7Heures « Strach ». Places limitées à 20 personnes

Le 17/08/2018 salle des fêtes « Peggy Lee Cooper ». Places limitées à 20 personnes

JOURNEE NATIONALE « FETE DES VOISINS » : *le vendredi 25 mai 2018.*

L'idée de cette journée est avant tout de rompre l'isolement et l'exclusion qui sont de plus en plus présents au sein de notre société. Elle permet de partager un moment convivial entre voisins d'un même immeuble ou encore d'un même quartier. Chaque année, le Service des Affaires Sociales informe la population spadoise quant à l'organisation de cette manifestation soit via la

diffusion d'un communiqué de presse (Journal Vlan-Echos + site de la Ville de SPA) ou soit via la distribution d'affiches dans certains commerces.

Deux assistantes sociales du service gèrent :

- 1) toutes les demandes d'aides sociales spécifiques (informations législatives, orientation, accompagnement, problématiques familiales, mise sous administration de biens...), il est à noter aussi que le public des personnes âgées est de plus en plus demandeur d'accompagnement dans le cadre des démarches administratives trop complexes pour elles, du maintien à domicile des aînés n'ayant pas de famille, des placements en maison de repos (manque de places) etc. Le service social rencontre aussi de plus en plus de demandes relatives à la santé mentale d'usagers faibles confrontés à un manque de structures d'accueil et assure un accompagnement quand ils font le choix du maintien en autonomie.
- 2) elles sont désignées comme « personnes de confiance » dans le cadre de la loi sur le bien-être au travail.
- 3) l'une des assistantes sociales est désignée HANDICONTACT et l'autre assistante sociale s'occupe du service logement à mi-temps.
- 4) elles participent aussi à la gestion du volet psychosocial du Plan catastrophe ; elles gèrent par ailleurs l'aspect administratif des commissions (Conseil consultatif communal de la Personne handicapée, le conseil consultatif des aînés et la commission des Affaires sociales)

HANDICONTACT

Depuis une dizaine d'années, sous l'impulsion de l'Agence Pour Une Vie De Qualité (l'A.V.I. Q), la création d'une fonction « Handicontact » a été proposée par la Ville de Spa à l'intention de toute personne spadoise en situation de handicap. *L'AVIQ compte 3 « branches » : Bien être et santé, Handicap et Familles. Le transfert de compétences venant du Fédéral sera étalé sur plusieurs années. Actuellement, les « anciennes matières » traitées par l'ancienne Awiph restent inchangées, seules les démarches administratives ont quelque peu évolué.*

Pour la Ville de Spa, Mme Martin a souhaité optimiser les missions de base suggérées par l'Aviq en garantissant un accompagnement personnalisé aux personnes handicapées et à leurs familles auprès des services publics, généraux ou spécialisés, grâce à des contacts privilégiés avec des personnes de référence (mutuelles, CPAS, associations, etc.).

Le rôle de l'handicontact est de mieux en mieux connu des citoyens spadois et des services sociaux en rapport avec les problématiques du handicap.

Nous en voulons pour preuve le nombre sans cesse croissant des demandes venant directement des personnes handicapées ainsi que des nouvelles synergies instaurées avec les institutions concernées (services résidentiels, maison de l'emploi, CPAS, etc.).

Dans le cadre de cette fonction, une étroite collaboration avec l'AVIQ s'est mise en place, notamment dans les domaines des aides matérielles (aides à la constitution des dossiers dans le cadre des aménagements de l'habitat pour les PMR) et de la formation professionnelle proposée par l'agence.

Des « tables rondes » entre handicontacts des différentes communes ont été proposées comme chaque année par Mme Tancre, coordinatrice du réseau handicontacts de l'AVIQ.

CHARTRE DE L'EGALITE DES CHANCES

Suite à la signature de la Charte de l'Egalité des Chances par le Conseil communal le 30/04/2013, ce dernier a nommé 1 agent communal « Agent Egalité des Chances » en la personne de Madame Fabienne MARTIN, assistance sociale.

Suite à des formations suivies par celle-ci pour mettre en route le projet, il a été constitué un Comité de suivi avec les différents partenaires sociaux de la commune en vue de l'application d'une politique communale d'égalité des chances et de proposition de projets au Conseil communal. De nombreuses bonnes pratiques en matière d'égalité des chances- préexistantes à la Charte- ont été répertoriées.

Pour ce qui concerne le service des Affaires sociales : création d'un conseil consultatif de la personne handicapée (CCCPH)-création d'un conseil consultatif communal des aînés-(CCCA)-création d'une fonction *Handicontact* assurée par une Assistante sociale de la Ville. -création d'un service communal d'activités sportives en faveur des seniors-création d'une agence immobilière sociale-Partenaire du projet art.27-création d'un service minibus adapté aux PMR-création d'un service d'Accueil extra- scolaire. Nous pouvons ajouter les nombreux partenariats avec les différents services sociaux spadois (CPAS, Plan de cohésion sociale, Centre Culturel, Police locale, etc.)

Le Collège communal a la volonté de respecter l'esprit de la Charte et ses recommandations dans la gestion de sa politique communale. ; en même temps, contraint par des difficultés budgétaires à des restrictions de personnel (non remplacement d'agents mis à la retraite), celui-ci ne peut s'engager dans de nouveaux projets qu'en fonction de ses ressources tant humaines que financières. Le service des Affaires sociales a veillé tout le moins durant cette année 2018 à la bonne continuité des projets existants et au respect de l'esprit de la Charte tant au niveau de l'accueil de citoyens par le personnel communal que de l'information donnée à la population spadoise sur cette thématique.

CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DE LA PERSONNE HANDICAPEE.

Un conseil communal consultatif de la personne handicapée, formé de 10 personnes domiciliées dans la commune dont des responsables d'associations de terrain et de membres siégeant à titre personnel et représentant divers handicaps (mobilité réduite, déficience visuelle, insuffisances respiratoires...) a été mis en place début 2013.

Le C.C.C.P.H. est chargé entre autres :

- de fournir aux personnes ayant un handicap des occasions d'exprimer leur opinion en se réunissant régulièrement.
- d'assurer la défense des intérêts des personnes handicapées devant le Conseil communal.
- de soulever des questions et de faire des recommandations relatives aux politiques d'intégration (accessibilité, emploi, logement...) aux mandataires politiques.

○

En 2018, deux membres du CCCPH ont rencontré l'Echevin et le directeur des travaux afin de communiquer leurs remarques et suggestions quant aux nouveaux aménagements du centre-ville pour les PMR.

Continuité de la gestion du service minibus adapté pour PMR en collaboration avec l'A.S.D. de Verviers

CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES

En, 2018, le C.C.C.A. s'est réuni 2 fois dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.

Actuellement, celui-ci est composé de 7 membres effectifs sur 10, cela suite à 2 désistements et au décès d'un membre.

Un nouvel appel à candidatures a été lancé, un courrier a également été envoyé aux associations villageoises, aux associations de quartiers, malheureusement nous n'avons reçu aucune nouvelle candidature.

La Présidente, le Vice-Président ainsi que la secrétaire du C.C.C.A. ont participé en 2017 à différentes réunions ayant pour thématique la défense des intérêts des seniors dans une démarche d'éducation permanente.

La Halte- Accueil a continué en 2018 de proposer aux seniors spadois diverses activités : ateliers informatiques en collaboration avec la Province de Liège « MOBI'TIC », ateliers culturels et ludiques

LOGEMENT

Service communal du Logement

- Accueil durant les heures d'ouverture des bureaux soit tous les matins de 9h à 12h et le mercredi de 13h30' à 15h 30' ou sur rendez-vous ;
- Information, orientation, accompagnement de la population concernant toute question en matière de logement (relation locative, primes et aides, logement social, ...) ;
- Collaboration active avec divers acteurs concernés : Services communaux de l'urbanisme et de la population, SPW (Service Public Wallonie), le Fonds du Logement, Logivesdre, l'A.I.S, le Cpas, la Police...

Politique d'Ancrage communal :

- Dans le décret du 1^{er} juin 2017, publié le 18 juillet 2017, la majorité des articles relatifs aux aides financières à destination des personnes morales ont été supprimés. Ils devraient être remplacés par le futur décret sur le Fonds d'investissement pour le logement public qui sera soumis au prochain Gouvernement. Il n'y a donc pas de programme d'actions communal 2017-2019 ;
- Concernant les immeubles inoccupés, les permis de location et la salubrité des logements, le Service communal du Logement collabore activement avec les différents partenaires concernés (service de l'Urbanisme, de la Population, de la Recette, S.P.W., la Police locale) en vue de développer un travail efficace et coordonné ;
- Dans le cadre de la lutte contre les « marchands de sommeil », et suite au protocole de collaboration entre les Communes et Cpas de Spa, Theux et Jalhay, la zone de Police des Fagnes et le Parquet de Liège – division de Verviers- adopté par le Conseil Communal en sa séance du 27 septembre 2016, plusieurs dossiers ont été initiés par la Police en collaboration avec les services communaux concernés.

Agence Immobilière sociale « Haute Ardenne » (A.I.S.)

- Permanence à Spa – bureau du Logement – les trois premiers mercredis du mois de 9h à 12h ;
- L'A.I.S. « Haute Ardenne » gère aujourd'hui, sur le territoire spadois, 79 logements appartenant à 36 propriétaires différents.

VOLET PSYCHOSOCIAL – PLAN CATASTROPHE (PIPS)

A l'initiative du Service Public Fédéral de la Santé Publique et du S.I.S.U. (service d'intervention psychosociale urgente) de la Croix Rouge, le service des Affaires Sociales a élaboré le volet psychosocial du Plan d'urgence et d'intervention communal.

Ce volet psychosocial a pour but d'assurer, en cas d'urgence collective survenant sur le territoire de la commune, qu'un maximum de moyens soit rapidement mis en place pour organiser, collectivement et sur base de réseaux d'aide existants, l'accompagnement et/ou la prise en charge psychosociale des personnes impliquées dans une catastrophe.

Des représentants du CPAS, de la Police Fédérale, de la Croix Rouge, de l'ONE, du S.I.S.U., du Service Fédéral de la Santé Publique et de la Ville de Spa font partie intégrante de ce volet.

Un relevé des structures d'accueil et d'hébergement ainsi que la création d'une chaîne d'alerte sont terminés et régulièrement actualisés. Le travail d'identification des intervenants psychosociaux (autres que la chaîne d'alerte) est en voie de finalisation. Ce volet devra être inclus dans le Plan d'Urgence communal et reconnu comme plan monodisciplinaire par le Conseil communal, par la Province et par le Service Public Fédéral de la santé publique.

VIII. TRAVAUX

Etat des marchés entre le 1^{er} octobre 2017 et le 30 septembre 2018

Approbation – Assistance en gestion, finance et fiscalité

Approbation – Marché de fournitures. Fourniture d'un transpalette automoteur de 2500 Kg pouvant circuler sur la voie publique

Approbation – Galerie Léopold II : travaux de construction et abords du nouveau local pétanque dans le Parc de 7 Heures

Approbation – Marché de fournitures. Plantes parcs publics et plantations. Fleurissement 2019

Invitation – Marché de fournitures. Acquisition d'une camionnette d'occasion pour le service des travaux.

Publication – PIC 2017-2018 : Aménagement d'un piétonnier rue de l'Hôtel de Ville et rue Gérardy

Publication – Marché de travaux. Voiries communales : réfection et entretien divers (tranche 2018)

Candidats – Marché de travaux – Sport de rue : aménagement du terrain, aménagement des installations, démolition du réservoir.

Candidats – Restauration de la Galerie Léopold II : Galerie promenoir et pavillon Marie-Henriette

Arrêté – Marché de travaux. Casino (partie Jeux) : remplacement fenêtres partie Circus

Attribution – Marché de travaux. Ecole de Creppe : remplacement des châssis de portes et fenêtre

Attribution – rue de l'Hôtel de Ville et rue Gérardy : étude aménagement d'un piétonnier

Attribution – Marché de services d'architecture : Ecole de Creppe : remplacement et isolation des toitures de la nouvelle aile.

Attribution – Marché de travaux. Hôtel de Ville. Aménagement du service du secrétariat et rassemblement des services financiers. Châssis de portes extérieures et intérieures.

Attribution – Marché de service. Casino. Contrat détection incendie

Attribution – Marché de service. Régie communale autonome – Désignation d'un réviseur d'entreprise pour les exercices 2018 à 2020

Attribution – Marché de travaux. Eglise de Spa. Travaux de peinture intérieure

Attribution – Marché de services. Etude du projet et direction du chantier de remplacement de l'égoûtage rue de la Sauvenière et rue Chelui. Amélioration de l'espace public de la rue Chelui.

Attribution – Marché de services. Candidature UNESCO. Mission de consultance 2018

Attribution – Fournitures scolaires, Livres et manuels, matériel pédagogique

Attribution – Marché de travaux – N62 Travaux d'aménagements entre les PM 22.370 et 22.630 et création du giratoire de la Gare

Attribution – Marché de fournitures. Hôtel de Ville. Fournitures complémentaires pour aménagement des locaux. Partie 1 : fourniture de peinture.

Attribution – Remplacement d'une trémie de déneigement.

Attribution – Marché de services – Renouvellement du portefeuille d'assurances de la Ville, du CPAS et de la RCA de Spa

Attribution – Marché de fournitures. Fourniture d'un transpalette automoteur de 3000KG pouvant circuler sur la voie publique

Attribution – Marché de fournitures. Remplacement d'une camionnette pour le service entretien des bâtiments

Attribution – Marché de services. Entretien de la détection généralisée incendie de la crèche Boulevard Chapman.

Attribution – Marché de fourniture. Hôtel de Ville : fournitures complémentaires pour l'aménagement des locaux du service des finances

Attribution – Marché de travaux conjoint entre les communes de Spa et de Jalhay. Pré-RAVeL. Remise en état de la ligne 44A

Attribution – Marché de fournitures. Acquisition de 2 photocopieurs.

Exécution – Marché de fourniture. Hôtel de Ville. Aménagement du service du secrétariat et rassemblement des services financiers. Fourniture de matériaux pour travaux à réaliser par la main d'œuvre communale.

Exécution – Marché de travaux. Hôtel de Ville. Aménagement du service du secrétariat et rassemblement des services financiers. Installation de kitchenettes.

Exécution – Marché de fournitures. Hôtel de Ville. Mobilier de bureau pour les services des finances et du secrétariat.

Exécution – Waux-Hall. Nouvelle aile – 2^{ème} étage – Fourniture de matériel électrique pour aménagement de nouvelles classes pour l'Académie

Décompte final – Marché de fourniture d'un porte-outil tracté pour désherbeur mécanique

Réception – Marché de services. Candidature UNESCO. Mission de consultance 2017

Réception – Marché de travaux. Hôtel de Ville. Aménagement du service du secrétariat et rassemblement des services financiers. Porte automatique de l'accueil

Réception – Marché de travaux. Hôtel de Ville. Aménagement du service du secrétariat et rassemblement des services financiers. Traitement des parquets.

Dossier UNESCO

Dans la procédure d'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO des « Grandes villes d'Eaux d'Europe » - « Great Spas of Europe », Spa collabore avec 10 villes thermales européennes.

Afin de prendre en charge la coordination locale du projet, un agent du service de l'urbanisme a été détaché à temps plein depuis janvier 2017.

Les grandes actions de l'année écoulée ont été les suivantes :

- Collaboration à l'élaboration du dossier de candidature avec l'aide de l'expert désigné par la Ville de Spa à cette fin, le personnel du Musée de la Ville d'Eaux et la Région wallonne. Suite à la décision de reporter le dépôt du dossier à janvier 2019, le travail se poursuit dans l'optique d'améliorer le dossier ;
- Participation aux différentes réunions internationales des représentants des villes (Mayor Steering Group) et aux réunions internationales des personnes chargées de la gestion locale (Site Manager Group) ;
- Poursuite de l'élaboration du plan de gestion de l'ensemble thermal de Spa dont le projet avait été approuvé en septembre 2017. Le comité de gestion mis sur pied, regroupant des acteurs représentant des secteurs d'activités très différents mais complémentaires (culture, patrimoine, institutions, tourisme, économie, monde associatif, éducation, citoyenneté, ...), poursuit son travail.

Le travail actuel s'attache à réfléchir à la mise en œuvre concrète dudit plan. Certaines actions sont d'ores et déjà en phase de réalisation. Exemples :

- Collaboration avec le Département de la Nature et des forêts pour rouvrir des points de vue historiques
- Collaboration avec les acteurs de la pédagogie en matière de patrimoine au sujet de l'action « Adoptons un monument »
- Mise en valeur des sources historiques : nouvelle signalétique
- Collaboration à l'élaboration du plan de gestion international commun pour les 11 villes candidates. Le travail est toujours en cours de finalisation ;
- Participation à différentes actions visant à faire connaître la candidature et ses objectifs : Exemples :
 - Insertion d'articles dans chaque bulletin communal
 - Animation au Conseil communal des enfants
 - Collaboration avec les commerçants : présence lors de la braderie pour informer le public
 - Participation aux Journées du Patrimoine
 - Collaboration avec les thermes pour ajouter la dimension « patrimoine » à l'anniversaire célébrant les 150 ans de ces derniers

- Collaboration avec l'Office du tourisme : réalisation d'un flyer présentant la candidature.

Le dépôt du dossier auprès du Comité du patrimoine mondial est prévu en janvier 2019

Urbanisme

Pendant la période de référence, ont été délivrés par le Collège communal :

- primes à la restauration des façades : 8
- permis d'urbanisme : 67
- refus de permis d'urbanisme : 17
- permis d'urbanisation : 0
- refus de permis d'urbanisation : 0
- modifications de permis d'urbanisation : 0
- refus de modification de permis d'urbanisation : 0
- informations notariales : 293
- certificats d'urbanisme n° 1 : 2
- certificats d'urbanisme n° 2 : 0
- vérifications d'implantation : 23
- article 127 CWATUP/article D.IV.22 CoDT : 14
- permission de voirie terrasse horeca : 58

Cimetières

Inhumations : 123

Exhumations : 8

Energie

Par rapport aux missions du Conseiller Energie édictées par la RW

1. Collection des données de consommation pour chauffage des bâtiments de la Ville.
2. Idem pour les consommations d'eau.
3. Suivi des consommations pour repérer les dérives essentielles, changements de compteurs (SWDE, RESA, ORES), etc.
4. Contrôle des factures énergie et eau (et réclamation) pour 210 points de consommation
5. Encodage relevé des index et des factures pour l'exonération redevance voirie en gaz et en électricité
6. Pilotage des chaufferies délicates des bâtiments communaux (écoles de Creppe et Nivezé, crèches, hôtel de ville, etc.) et gestion des entretiens et des pannes éventuelles
7. Refacturation des consommations prises sur les borniers de la Ville.
8. Problématique H2O des nouveaux Thermes.
9. Achats groupés énergie pour la ville et les entités affiliées (adhésion, renouvellement et suivi au quotidien) : électricité et gaz via Finimo, mazout via la Province de Liège, carburants via le SPW
10. Contrôle des dossiers PEB des demandes de permis d'urbanisme : l'ensemble des PU soumis est contrôlé par rapport au respect de la législation sur la PEB : soit 41 dossiers traités en procédure complète et 44 en procédure simplifiée et ce, tout en tenant compte de l'évolution de la législation urbanistique et PEB.
11. Sensibilisation citoyens
 - a. Nuit de l'Obscurité : stand énergie
 - b. Spa Ville Lumière : sensibilisation à la consommation des illuminations privées de fin d'année

- c. 42 contacts au guichet, au téléphone et par mail concernant l'énergie, les conseils isolation, les demandes de primes, les tarifs, les factures d'électricité, le choix d'un fournisseur etc...

12. Sensibilisation personnel communal essentiellement par contact informel.

Autres actions

1. Inscription de la Ville de Spa dans le processus POLLEC 3 (Politique Locale pour l'Energie et le Climat) qui est la déclinaison au niveau du territoire communal des objectifs de la COP21 de Paris et de la Convention des Maires qui y est liée : soit -40% à l'horizon 2030 par rapport à 2006 et -85% à l'horizon 2050 : la 1^{ère} étape consiste à rassembler les consommations des bâtiments et points de consommations communaux pour les années 2006 et 2014.
2. Eclairage public : suivi des dossiers dépannages et amélioration : tours scout, encodage pannes sur logiciel Lumiweb, contact avec les riverains, contact avec Ores, etc.
3. Poursuite de la demande auprès d'Ores pour le passage de l'éclairage public à la technologie LED : soit une diminution estimée de 103 tonnes/an de CO2 ou 60% par rapport à la consommation actuelle
4. Renouvellement des chaudières de l'Ecole de Creppe : passage du mazout aux pellets, soit une diminution estimée des émissions de CO2 de 90%, soit 76 tonnes/an sur un total de 84,4 tonnes
5. Gestion du réseau de caméras de la Ville
6. Gestion des radars de vitesse de la Ville

Environnement

- Participation et organisation à la « Journée Propreté – Be Wapp »
- Collaboration avec Intradel pour le suivi de la collecte en conteneurs à puce :
 - o Information aux citoyens : Formation contre le gaspillage alimentaire, compostage à domicile
 - o Gestion des problèmes liés aux collectes (collectes des conteneurs, des PMC et des Papiers-Cartons)
 - o Demande et octroi des dérogations
 - o Changement de titulaire des conteneurs (plus de 600 formulaires depuis janvier 2018)
- Rédaction d'un avis dans le cadre de 73 permis d'urbanisme et aide au remplissage des notices d'évaluation sur l'environnement
- Gestion des dossiers de permis environnement :
 - o Déclarations de classe 3 : 58 déclarations recevables
 - o Permis environnement : 1 permis délivré + 1 permis refusé
 - o Permis unique : 1 permis délivré
 - o Permis intégré : 2 permis délivrés
- Participation au groupe de travail du projet du « Parc Naturel des Sources »
- Dossiers de mise en conformité des citernes à mazout en collaboration avec Bernard LEVAUX
- Gestion de pollutions dans le cas de pollutions accidentelles
- Recherche de renseignements en matière environnementale dans le cadre de demande de renseignements urbanistiques par les Notaires (+/- 293 demandes)
- Dossiers divers : gestion du plan de stérilisation des chats
- Plan « Maya » : convention fauchage tardif, demande de subsides pour la plantation d'espèces mellifères, Cimetières « Nature », plan de gestion différenciée...
- Demande de subsides dans le cadre du plan MAYA et de la semaine de l'arbre.
- Participation et distribution d'arbres dans le cadre de la semaine de l'Arbre

Collecte des verres

Via le réseau de bulles à verres

	Verre blanc	Verre coloré
Année 2016	186.113 kg	186.113 kg
Année 2017	161.351 kg	177.677 kg

Collecte des textiles via l'asbl TERRE (conteneurs)

	Textiles
Année 2016	104.022 kg
Année 2017	102.899 kg

Collecte des Papiers-Cartons

Collecteur ASBL TERRE – 2 collectes par mois

	Papiers-Cartons
Année 2016	493.920 kg
Année 2017	488.900 kg

Collecte des P.M.C.

Collecteur ASBL TERRE – 2 collectes par mois

	P.M.C.
Année 2016	157.900 kg
Année 2017	163.680 kg

Collecte des encombrants

2017 : Collecteur La Ressourcerie – 4 collectes par an

Sur inscriptions auprès de la Ressourcerie – payante à partir de juin 2008

Mars 2016	0,14 T	Mars 2017	0,36 T
Juin 2016	0,56 T	Juin 2017	0,18 T
Septembre 2016	1,4 T	Septembre 2017	0,72 T
Décembre 2016	0,58 T	Décembre 2017	0,04 T

Collecte des ordures ménagères

2010 – 2016 2017-2023 : SITA

Collecte en conteneurs à puce

	Année 2016	Année 2017
Ordures ménagères	1.177,792 T 113,09 kg/hab/an	1.177,409 T 113,81 kg/hab/an
Déchets organiques	321.512 T 30,88 kg/hab/an	312.114 T 30,17 kg/hab/an

SECURITE

A) Service Interne de Prévention et Protection des Travailleurs (S.I.P.P.T.)

A) Service Interne de Prévention et Protection des Travailleurs (S.I.P.P.T.)

En attente de réaliser le rapport annuel à faire approuver par le comité de concertation et envoyé au CBET du SPF emploi pour le 01/04/2018.

Les chiffres clefs relatifs aux accidents de travail du 01-01-2018 au 30-09-2018 :

- Taux de fréquence : 12,56
- Taux de gravité : 0,68
- Taux de gravité Global : 0,68

Activités

L'ensemble des activités sont reprises dans un classeur disponible dans le bureau du conseiller en prévention.

Participation, animation aux 6 réunions du comité de prévention et protection des travailleurs.

Rédaction des PV de CPPT

Elaboration des 12 rapports mensuels du SIPPT

Suivi du plan d'action 2018

Visite des lieux de travail

B) Plan d'Urgence et d'intervention communale

1 – Actualisation :

Mise à jour du P.U.I.C. via le portail de la Province

2-Réunions :

Participation à chaque réunion organisée par la province.

Rédaction du plan de sécurité Francofolies 2018

Participation systématique aux réunions de sécurité préalable aux événements (6 réunions) et au débriefing (2 réunions)

Débriefing incendie Grand cerf – réunion cellule sécurité

Réunion Plan Source – Avec D3

3-Urgence :

/

C) Coordination sécurité Santé

1 – Désignation du Coordinateur Sécurité Santé Projet et Réalisation – P. Bouchoms :

Chantier

- Chantier Terrain Multisport Place des Ecoles
- Chantier voiries tranche 2018

D) Chantiers concessionnaires (à classer dans rubrique travaux)

- Ouverture de tranchée : +- 150 permissions d'ouverture de tranchée (du 01/10/2017 au 30/03/2018) et 78 dossiers inscrits sur la plateforme POWALCO (du 01/04/2018 au 30/09/2018). **TOTAL = 228**

Ce nombre est inférieur aux résultats des années précédentes car il subsistait des doublons de demande de permission dans notre base de données (la centralisation des demandes via POWALCO permet désormais d'obtenir un chiffre juste).

IX. INFORMATIQUE

Présentation des travaux réalisés et en cours

1. Hôtel de Ville

1.1. Installation du Fortinet

Ce firewall a été acheté en 2016. Il a été installé en 08/2018. Il consolide plusieurs fonctions de sécurité telles que pare-feu, la prévention d'intrusion, le filtrage web, ainsi que la protection anti-malware et anti-spam.

1.2. Installation de deux switches 48 ports

L'aménagement des nouveaux bureaux nécessitait des connexions réseaux supplémentaires. Nous avons installé à la cave une nouvelle armoire afin d'y placer proprement deux nouveaux switches 48 ports.

1.3. Installation d'un système de caméra

Deux caméras ont été installées, une côté entrée du personnel et une côté entrée du public. Une caméra au service des finances doit encore être installée à la fin des travaux. Un écran de filtrage des entrées sera installé au service des affaires générales et un au service des finances. Les enregistrements peuvent être consultés via une interface web en cas de litige.

1.4. Changement de fournisseur d'hébergement des mails et du nom de domaine Ville de Spa

Les gros problèmes d'envoi de mails, connus depuis presque deux ans, étaient dus à notre ancien fournisseur IPNEXIA. Il avait plus de dix serveurs blacklistés. Il ne solutionnait pas le problème étant donné que l'hébergement des mails n'était plus dans leur liste de produits phares. Nous étions devenus leur seul et unique client pour ce produit. Nous avons opté pour la solution mail-pro de chez OVH pour toute l'administration communale (collège, conseil, services administratifs, services techniques, ateliers, cimetière, ...)

Non seulement nous avons fait une économie de 835,97 € par an mais en plus les boîtes mails hébergées chez OVH ont une capacité de 10 Gb par utilisateur contre 500 Mb pour IPNEXIA, soit 20 fois plus pour un coût moins élevé.

Ces nouvelles boîtes mail nous permettent aussi d'utiliser le protocole IMAP. Il a l'avantage de synchroniser les boîtes mails sur plusieurs appareils (pc, tablette, téléphone portable et web mail). Certains utilisateurs utilisent déjà ce protocole. Pour la fin du premier semestre 2019, tout le monde utilisera ce protocole.

1.5. Virtualisation

Deux anciens serveurs de Civadis contenant les archives de données comptables et salariales étaient non seulement hors maintenance mais aussi en alerte. Une virtualisation de ces serveurs a permis de sauver ces données.

1.6. PC, portables, imprimante

Installation et configuration de deux portables et de deux pcs. Création et paramétrage de nouveaux profils pour les nouveaux utilisateurs. Installation d'un pc et d'une imprimante à la conciergerie du cimetière.

Installation d'un copieur multifonctions au service urbanisme et d'un copieur multifonctions au service des travaux. Configuration, paramétrage du scan et des utilisateurs.

Installation, configuration et paramétrage de l'ancien copieur multifonctions du service urbanisme aux ateliers communaux.

1.7. Procédures

Création de procédures pour la réinitialisation des trois antennes Wi-Fi, l'utilisation de la pointeuse, la réinitialisation des terminaux bancontact, fiche pc, etc...

1.8. Interventions diverses

Résolution de problèmes ponctuels d'utilisation et de dysfonctionnements.

2. Bibliothèque

Interventions diverses

Installation d'un nouveau Firewall.

Installation d'un nouvel UPS

Réinitialisation et paramétrage du routeur Wi-Fi

Planification du backup et explications quant à sa vérification

3. Ecole de Creppe

Interventions diverses

Analyse et prise en charge des problèmes de connexion internet. Analyse et prise en charge des problèmes de Wi-Fi pour la connexion des tableaux numériques et des tablettes pour les enfants. Visite des bâtiments. Prise de contact et demandes d'offres.

Rétablissement de la connexion avec le système de pilotage des vannes thermostatiques (SYREG), avec le système de pilotage de la chaudière à pellets. Rédaction de la procédure de configuration du pilotage de la chaudière à pellets.

4. Ecole de Nivezé

Interventions diverses

Analyse et prise en charge des problèmes de connexion internet. Analyse et prise en charge des problèmes de Wi-Fi pour la connexion des tableaux numériques et des tablettes pour les enfants. Visite des bâtiments. Prise de contact et demandes d'offres

5. Académie René Defossez

Interventions diverses

Résolution du problème de connexion du terminal bancontact.

Résolution des problèmes d'hyperliens dans l'inventaire des instruments.

Résolution des problèmes de partage du copieur multi-fonctions.

Résolution des problèmes de connexion des pcs de la salle d'infographie.

Installation de mémoire RAM supplémentaires sur les pcs de la salle d'infographie.

X. PERSONNEL

I Ressources humaines – Effectif du personnel.

Année: 4tr2017-3tr2018:

Commune de : SPA

	Le 31 décembre		Le 31 mars		Le 30 juin		Le 30 septembre		TOTAL		Moyenne	
	Effectif	Eq. Temps plein	Effectif	Eq. Temps plein	Effectif	Eq. Temps plein	Effectif	Eq. Temps plein	Effectif	Eq. Temps plein	Effectif	Eq. Temps plein.
Statutaires	60	56,2	59	55,2	58	54,4	59	55,2	236	221	59	55,25
Contractuels	28	14,5785	28	14,5785	28	14,5785	27	13,6785	111	57,4140	27,75	14,3535
APE	86	64,4526	88	65,7526	89	66,9368	89	66,3188	352	263,4608	88	65,8652
Temporaires												
TOTAL	174	135,2311	175	135,5311	175	135,9153	175	135,1973	699	541,8748	174,75	135,4687
<u>Hors compte</u>	6	6	6	6	6	6	6	6	24	24	6	6
P.T.P.												
Convention 1 ^{er} emploi												
Art. 60 § 7 et 61												
Enseignants.	2	0,0832	2	0,0832	2	0,0832	4	0,6665	10	0,9161	2,5	0,2290
ACTIVA												
Pompiers volontaires												
Maribel social												
Personnel Hôpital												

Remarque :

- (1) Chiffres au dernier jour du trimestre : le 31 mars, le 30 juin, le 30 septembre, le 31 décembre de l'année civile précédente ;
- (2) Ne compter que le remplacé ou le remplaçant ;
- (3) ETP : 100 % d'occupation par rapport à l'horaire de travail en vigueur dans l'association.

Conformément à l'article 96 de la nouvelle loi communale, ce rapport accompagne le projet de budget de l'exercice 2019.

Par le Collège :

Le Directeur général
(s) Fr. TASQUIN

La Bourgmestre,
(s) S. DELETTRE